

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 18 juillet 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Corporation Shoppers Drug Mart (SC)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Shoppers Drug Mart Corporation (« Shoppers ») a annoncé le 15 juillet 2013 qu'elle a conclu une entente définitive avec Loblaw Companies Limited (« Loblaw ») aux termes de laquelle Loblaw acquerra toutes les actions émises et en circulation de Shoppers au moyen d'un plan d'arrangement. Loblaw acquerra toutes les actions ordinaires de Shoppers au prix de 33,18\$CA en comptant par action, plus 0,5965 action ordinaire Loblaw pour chaque action ordinaire Shoppers, ce qui représente une prime de 29,4% selon le cours de clôture pondéré en fonction du volume de l'action de Shoppers à la Bourse de Toronto sur les vingt derniers jours de négociation en date du 12 juillet 2013.

Le plan d'arrangement est conditionnel à l'approbation des actionnaires dont les votes seront exprimés lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra en septembre 2013. La transaction est aussi conditionnelle à l'obtention des acceptations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 132-2013